



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

PARIS, LES 17 SEPTEMBRE 2024

Emerick SETIANO (RC TOULONNAIS)

RC Toulonnais / Castres Olympique (J2 TOP 14)

Citation

Au cours de la rencontre susvisée, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Emerick SETIANO pour une action ayant eu lieu à la 62^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Emerick SETIANO est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

M. Emerick SETIANO n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Giorgi JAVAKHIA (FC GRENOBLE RUGBY)

Stade Aurillacois Cantal Auvergne / FC Grenoble Rugby (J3 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. Giorgi JAVAKHIA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 53^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Giorgi JAVAKHIA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

M. Giorgi JAVAKHIA est suspendu dans l'attente de cette audience.





Pierre-Henry BRONCAN (CA BRIVE CORREZE LIMOUSIN)

USON Nevers Rugby / CA Brive Corrèze Limousin (J3 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre susvisée, les arbitres n°4 et n°5, désignés lors de cette rencontre, ont signalé le comportement de M. Pierre-Henry BRONCAN, Entraîneur du CA Brive Corrèze Limousin.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Pierre-Henry BRONCAN et le club du CA Brive Corrèze Limousin sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 25 septembre 2024.

M. Pierre-Henry BRONCAN n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

